

Le Nord

ADMINISTRATION de la "CROIX DU NORD"
15, rue d'Angleterre, 15 LILLE

BUREAU D'ANNONCES
1, rue des Sept-Œuvres, 1, Grand'Place

CONDITIONS
Par la Poste, Un An... 20 francs.
Six Mois... 10
A l'ordre de... 5
Départem. non-limitrop. à l'étrang., port en sus

PUBLICITÉ
Annonces... la ligne 0.40
Reclames... 0.25
Chronique locale... 4.00

TEMPERATURE
Lille, le 10 novembre.
Minimum, nuit, abrité... 17
découvert... 10
Surface du sol, 8 h. du matin... 7.5
A 1 mètre de profondeur... 6.0
Air à l'ombre... 6.0
Maximum, jour, à l'ombre... 8.9
à midi... 10.2

État hygrométrique (0 h. m.) 0.75
État du ciel : Nuageux.
Direction du vent : O.
Baromètre : Le 10 novembre (à 8 h.) la pression était de 765.7
Le 11 novembre (à 8 h. du matin) la pression est de :



CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Le tarif des douanes et la convention commerciale avec la Suisse (suite)

Le président met aux voix la motion préjudicielle.
Il y a des demandes de scrutin public.
La motion préjudicielle est repoussée par 490 voix contre 88.
La nouvelle convention mise aux voix est adoptée par 493 voix contre 85.
M. Klotz, président de la Commission des douanes dépose et défend un projet de résolution demandant un gouvernement d'assurer la maîtrise de nos tarifs douaniers en vue d'une révision de notre régime douanier.
M. Boncompagni, au nom du gouvernement, fait des réserves et demande la discussion de cette question.
M. Klotz accepte ce renvoi.
M. Cartier demande que la discussion du budget vienne assésé au jour de l'ordre du jour et qu'elle commence par le budget des dépenses. Il demande enfin qu'il y ait séance les samedis et dimanches.
M. Boncompagni accepte ces observations.
La séance est levée à 9 h. 30.
Prochaines séances lundi.

SÉNAT

Après une suspension de séance on renvoie à la Commission des Douanes, le projet de Convention franco-suisse retour de la Chambre.
La séance est renvoyée à lundi.
La séance est levée à 9 h. 30.

La reprise DES INVENTAIRES

Nous apprenons que 50 gendarmes étrangers sont attendus à Lille prochainement : ils seront logés à la caserne du train.

P. PE ALLEMAND ! CULTUELLES ALLEMANDES !

DEUX MENSONGES que répètent chaque jour les feuilles biederades ; DEUX MENSONGES que répètent les orateurs et les conférenciers anticatholiques, à la suite des députés et des ministres du Bloc.
Vous les trouvez expliqués, réfutés, réduits à néant dans

PAS DE CULTUELLES !

Déjà plus de CENT CINQUANTE MILLE exemplaires ont été demandés.
Ce n'est qu'un commencement.

PRIS :
L'unité 0.10 franco 0.15
Les dix 0.85
Le cent 5.00
A la Croix du Nord, 15, rue d'Angleterre, et à la rue des Sept-Œuvres, Grand'Place, Lille.

FEUILLETON N° 53
AU-DESSUS DE L'ABÏME
par Edmond COZ
En se rendant au bureau où il travaillait chaque jour, le jeune homme, soulevé, regardait en passant une maison entourée d'un grand jardin qui, vaguement, évoquait pour lui le souvenir des Koster.
Il s'arrêtait à la grille, respirait de loin le parfum des fleurs, et quelque chose d'élucidaient et sa même temps d'un peu d'appréhension en lui.
Que s'était-il passé ? Tatiana, rassemblée, était écrite par une des personnes qui habitaient, comme elle, l'hôtel de la rue Sévère.
Une crainte incessante de la poursuite, sa mère était sans doute retournée à la villa du Tévérone, elle l'avait cependant suppliée d'y renoncer à ses humilités et tentatives ; elle se rappelait maintenant comment Tatiana avait répondu à ses prières par un engagement formel.
Quel avait pu être le résultat de cette promesse ? Le pauvre cerveau de Lucie se harassait à le deviner ; tantôt le cœur battait à se rompre, elle imaginait tous, peut-être, les horribles scènes que son cœur à réponse d'émotions, et quo, dans

LE DISCOURS de Monseigneur Delamaire

C'est un vrai discours-programme qu'a prononcé hier Mgr le Coadjuteur de Cambrai dans une simple chapelle servant de lieu de conclusion aux importantes discussions de la séance de l'après-midi du Congrès.
Et ce programme est un programme d'action pratique, méthodique et énergiquement impulsif.
En raison de son importance nous le publions tel qu'il est, en ne reportant à un autre jour que les idées principales.
Nous nous excusons près de Sa Grandeur de défilances de mémoire qu'elle nous ait eues à reprocher à cette reproduction improvisée d'une parole elle-même improvisée, mais si fortement et si nettement pensée. La conclusion que nous en tirons est celle de cette lecture sera celle qui était en toutes les lèvres des congressistes hier soir :
— Nous avons un Chef !

Messieurs,
Sane que la discussion soit épuisée, elle s'est suffisamment dessinée ; c'est le moment de vous entretenir de nos projets personnels.
Comme vous le pensez bien, les Evêques de France se sont beaucoup préoccupés, depuis deux ou trois ans, de la question de l'organisation catholique.
Il est incontestable qu'une des grandes faiblesses des catholiques de France est le défaut d'organisation, l'éparpillement des efforts, cette multiplication extrême dans nos rangs de toutes sortes d'œuvres, chacune prise à part excellente, qui toutes font du bien, mais manquent de cohésion entre elles et sont sans impulsion unique et forte.
On peut regretter que, dominant la foule de ces œuvres, il n'y ait point de grand œuvre qui étende ses branches pour les abriter toutes.
Ce grand œuvre, il existe, il a été planté par Jésus-Christ, il s'appelle la hiérarchie catholique.
Pour ma part, j'ai été saisi maintes fois, à raison de mon passé, de demandes venant de tous côtés me priant de me mettre en avant. J'ai toujours hésité parce que ce n'était pas l'œuvre d'un évêque de prétendre à une direction dans plusieurs diocèses.
Cependant, je souffrais beaucoup de ne pouvoir répondre en disant que l'Evêque prendrait la tête.
Si les Evêques pressaient la tête, me disaient, nous sommes des milliers à marcher derrière eux.
Et bien, Messieurs, j'ai l'honneur d'être au milieu de vous, j'ai la consolation d'espérer d'y être jusqu'à la fin de mes jours ; je me sens encore de la vigueur.
Puis les circonstances nous portant à marcher contre l'ennemi son en ordre dispersé mais en ordre concentré.
Je viens donc vous proposer un contrat sérieux qui nous lie, non pas au nom de la conscience, c'est-à-dire sous peine de péché, mais sous la forme d'obligation d'honneur.
Je viens vous demander si, vraiment, vous seriez, si vous étiez avec moi à la vie, à la mort ; si vous voulez bien être dans la main de l'Eglise, de celui qui la représente par moi.

Innocés passés
Je considère que dans le diocèse de Cambrai (à part ce que l'on m'excessif à l'expression dépasse ma pensée), moins qu'ailleurs mais dans une certaine mesure, vous êtes passés.
Vous l'avez entendu ; il y a quelque temps de 1870 à 1880, on a fait un premier effort d'organisation qui n'a pas aboli ; après 1880 on a recommencé et on est retombé. Aujourd'hui vous avez un Comité extrêmement actif, mais vous avez une maladie dont le nom m'échappe et qui est caractérisée par un grand développement du cerveau dans un petit corps.
Nous sommes dans cette situation. En la constatant il convient de reconnaître que votre Comité se donne un mal immense ; il en a été récompensé d'ailleurs ou partie. Le Comité a fait beaucoup de bien : il a organisé ces Congrès annuels qui ont été le foyer des œuvres admirables de ce diocèse.

Fondons des Comités
Je me propose, puisque vous voulez déférer à ce désir, de prendre moi-même personnellement la tête des comités catholiques de Flandre-occidentale de Cambrai.
Je demande officiellement à tous les chrétiens, à tous ces Messieurs les Carés, qui désirent m'être agréables et prouver leur affection filiale au saint archevêque, usé par la lutte ; je demande à MM. les Carés de donner à cette organisation et à la direction de ces Comités tout leur cœur, toute leur intelligence, tout leur entourage, toute leur énergie.
Je demande à tous les hommes catholiques de se donner leur concours.
Je ne sais pas sous quelle forme précise vous pourriez me le donner, si tous vous pourriez entrer dans ces comités. Mais je sais que beaucoup peuvent nous donner leur nom, et ceux qui, pour des raisons sérieuses, ne le pourront pas, nous aideront tout au moins de leurs généreuses sympathies.
Mon idéal serait que les comités se fondassent dans le plus grand nombre de localités.
Je désire que ces Comités se fassent d'abord dans toutes les villes un peu importantes et qu'il soit pris des mesures pour

qu'ils soient très actifs, très vivants, très agiles, afin que les curés et catholiques voisins de ces Comités se disent que ce serait pour eux une heureuse fortune, un gain considérable d'avoir un même Comité.
Si on désire que ces comités soient obligatoires dans le diocèse, on verrait, par obéissance, une centaine naître demain, mais ils mourraient dans huit jours.
Je désire que les Comités se fassent là où il y a de la matière première, des hommes de ressources, des hommes de cœur, car si la fortune lui manque mais il a du cœur un ouvrier pour le faire très bonne figure.
Je demande que l'on fonde ces Comités ou plus tôt dans les villes principales.

Leur organisation
Comment seront-ils organisés ? Les organisateurs viendront prendre langue avec le Comité central du département qui leur donnera leur programme.
Qu'est-ce qu'un Comité catholique ? C'est une réunion, un groupe de chrétiens d'élite qui font de l'intérêt religieux leur chose, de même que, par exemple, dans une famille les fils s'intéressent à la marche des affaires du père, à l'éducation des plus petits, des plus jeunes, se réjouissent quand le père est à l'honneur, s'attristent quand la maladie, donnent leur concours pour protéger la famille contre ses adversaires.
Dans la vie catholique de la paroisse nous relevons la famille selon Jésus-Christ, et un chrétien d'élite doit se soucier des choses de l'Eglise avant même que de se soucier de ses affaires personnelles.
Le Comité groupé autour du curé examine la situation de la paroisse ; conseille, dirige par le prêtre, il prendra les mesures nécessaires pour faire prospérer les œuvres, pour fonder les œuvres nécessaires.
S'il n'est pas suffisamment éclairé sur les mesures à prendre, il consultera le Comité central et son Evêque.
Les Comités peuvent devenir des foyers de guerre légale.

Nous avons beaucoup à faire sous ce rapport, car nous ne savons pas être des citoyens, nous sommes simplement des maîtres à l'impôt.
Si les Comités catholiques une fois fondés fonctionnaient sérieusement, labrièvement, avec réflexion, s'ils se tenaient en relations avec le Comité central, s'ils encaisaient ainsi tout le diocèse, je suis convaincu que nous arriverions rapidement à nous faire respecter.
Voilà mon impression.
Mais cette direction des Comités demande du temps, une certaine adaptation.
J'ai le projet de fortifier le Comité central et d'y attacher, si c'est possible, un ou deux ecclésiastiques chargés de fonder et de visiter les groupes.

L'Evêque en tête
Moi-même je viendrai à Lille aussi souvent que je pourrai assister aux réunions du Comité central, afin que ce soit vraiment l'Eglise, vraiment l'Evêque qui mène toutes choses.
M. Baude, vicairé à Saint-Jean Baptiste, donne des détails sur la belle organisation des Carés d'Etienne de Dunkerque.
M. Farcy et H. Farant ont ensuite donné lecture de rapports sur les services rendus par la Jeunesse Catholique aux conscripts.
M. Baude, vicairé à Saint-Jean Baptiste, donne des détails sur la belle organisation des Carés d'Etienne de Dunkerque.
M. Farcy et H. Farant ont ensuite donné lecture de rapports sur les services rendus par la Jeunesse Catholique aux conscripts.

L'APRÈS-MIDI
L'Action générale catholique
En présence de l'affluence des congressistes, la séance de travail de l'après-midi fut tenue à la salle Ozanam.
Mgr Delamaire présida, entouré de M. le vicairé général Marguerite, de MM. Thellier de Poncheville, président général du Congrès, P. Feron-Vrau, président du Comité Catholique du Nord et du Pas-de-Calais, Batielle-Rogez, Desreumaux, Thibault, vice-présidents, Batielle, secrétaire général, abbé Petillon, Pilette, G. Clerin, F. Sorive, membres du Comité Catholique.
M. Batielle, secrétaire général du Congrès exposa l'ensemble des efforts tentés pour organiser l'Action catholique dans le diocèse.
M. Beck, de Dunkerque, rend compte de la belle organisation du Comité catholique de l'arrondissement de Dunkerque.
Monseigneur Delamaire se leva ensuite et prononce le remarquable discours dont nous rendons compte d'autre part.
Des applaudissements enthousiastes éclatèrent à chaque instant et s'élevèrent en fin de la séance.
M. Paul Feron-Vrau remercia Mgr Delamaire au nom des assistants. Nous sommes fiers, dit-il, de nous reposer sous le bannier de notre Evêque et de travailler avec lui à l'organisation catholique.
M. Thellier de Poncheville dit que nous venons d'entendre la parole libératrice ; nous avons un chef, nous obéirons.
M. l'archiprêtre Carton apporte l'assu-

— Lisez, dit-elle, en tendant sa lettre à Mlle Mardanne.
Annette lut longuement, non qu'elle éprouvât une difficulté à comprendre ; mais parce que cette supposition de la fille avait le cœur ravivé à sa propre douleur par le contraste même.
Lucie implorait la protection et la tendresse paternelle ; elle se serait donnée tout entière à cette tâche de veiller sur son père, d'adopter pour lui les épingles qu'auraient, à chaque pas, fait saigner son cœur le long du sentier de l'existence !
Energiques toujours, Annette refoula les larmes qui lui venaient sur les yeux, et, silencieuse, rendit la lettre à Lucie qui la plaça dans une enveloppe ; et tandis qu'elle levait l'adresse, elle se sentit emble :
— Vous savez, dit-elle, que je n'ai pas la permission de sortir seule ; puis je vous prie de mettre vous-même cette lettre à la poste ? Je ne voudrais la confier à nulle autre.
— Bien volontiers, répondit Annette, en se levant. Donnez, il faut que je me hâte ; nous ne devons pas retarder d'un seul courrier le départ de votre missive...
(A suivre)

XXXIII ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des Catholiques du Nord et du Pas-de-Calais

LA JOURNÉE DE VENDREDI
La séance du matin fut consacrée aux Œuvres de Jeunesse catholique

Au bureau avaient pris place : M. Thellier de Poncheville, MM. les vicaires généraux Carlier, Marguerite, Lejeune, M. l'archiprêtre Carton, H. Barbry, président du Comité central de la Jeunesse catholique ; Simon, secrétaire général de la Fédération gymnastique des Patronages de France.
La salle était comble.

M. G. CIEREN, président d'honneur de la Jeunesse catholique du Nord, porteur des Sociétés catholiques de gymnastique, indiquant leur recrutement, leur fonctionnement, rappela les principes fondamentaux : patriotisme, union, étude. Puis il écrivit les grands avantages moraux et matériels de ces groupements.
M. le comte de Montbas, d'Amiens, demanda quelques explications qui lui furent fournies par M. Cieren et Simon.
M. le vicairé général Carlier remercia le rapporteur et donna son approbation à ces sociétés.
Une courte discussion s'engagea au cours de laquelle prononcèrent le parole MM. Ven de Kerckhof de Tournai, M. le vicairé général Lejeune, M. le curé d'Hailu.

M. l'abbé BARON, aumônier du Comité central de la Jeunesse Catholique, traite l'importante question des Cercles d'études.
En un remarquable travail, il rapporteur soumet à l'attention des congressistes les résultats de l'enquête ouverte dans les Associations de Jeunesse Catholique du Nord et du Pas-de-Calais : organisation, périodicité des réunions, recrutement des membres, sujets traités, sont exposés avec la plus grande clarté.
Ce beau rapport doit être lu et médité par tous ceux qui s'occupent de la Jeunesse Catholique. Nous sommes heureux de pouvoir annoncer qu'un la trouvera in-extenso dans le prochain numéro de la Jeune Garde.
Au moment où s'ouvre la discussion, Mgr Delamaire fait son entrée. Avec sa belle éloquence M. Farcy présente à Sa Grandeur les hommes respectueux du dévouement de la Jeunesse Catholique du Nord et l'assure de son filial dévouement, de son obéissance absolue à l'Evêque, au chef qu'elle salue aujourd'hui.
Mgr Delamaire répond qu'il connaît la Jeunesse Catholique ; et il prit avec elle dans le Midi, un contact très chaud. Il ne fait pas moins chaud. Le Nord est plein de vie, de cette vraie vie qui est la garantie de la fécondité. La Jeunesse Catholique encadrera les anciens et apportera à l'œuvre commune sa quote-part de qualités.
M. le vicairé général Lejeune s'agit de voir le vicairé général et répandra le rapport si documenté de M. l'abbé Baron. Il signale l'importance de la question des retraites au point de vue de la formation, exprime le désir de voir dresser un plan général d'études et signale un article très intéressant du *Progrès Libre* sur la formation de confréries.

M. Baude, vicairé à Saint-Jean Baptiste, donne des détails sur la belle organisation des Carés d'Etienne de Dunkerque.
M. Farcy et H. Farant ont ensuite donné lecture de rapports sur les services rendus par la Jeunesse Catholique aux conscripts.
M. Baude, vicairé à Saint-Jean Baptiste, donne des détails sur la belle organisation des Carés d'Etienne de Dunkerque.
M. Farcy et H. Farant ont ensuite donné lecture de rapports sur les services rendus par la Jeunesse Catholique aux conscripts.

CHOCOLAT D'AGUEBELLE
PUR CACAO ET SUCRE
Vendé par les P. CHAUFFOIS, d'Aguebelle (Belgique)
Dépôt : GIRAUD, 74, rue Nationale, Lille.